



Association Nature Ried Geispolsheim
Assemblée Générale
Année 2020 (tenue en mars 2021)

Comme cela a été annoncé, notre assemblée générale se tient cette année par écrit.

Sommaire de l'ensemble des documents présentés :

- Rapport moral du président [page 2](#)
- Rapport d'activité 2020 [page 4](#)
- Rapport financier [page 6](#)
- Rapport de la commissaire aux comptes [page 7](#)
- Renouvellement du Comité [page 8](#)
- Renouvellement de la Commissaire aux comptes [page 8](#)
- Cotisation 2021 [page 8](#)
- Modalités de vote [page 9](#)

Rapport moral du président

Remarque préliminaire : ce texte est le rapport moral du président. Il n'engage que sa responsabilité et non celle du comité ou du bureau de l'association. Chaque adhérent est invité, outre son vote, à s'exprimer à son sujet (cette année, exceptionnellement, par écrit, en envoyant un message à anrgeis@gmail.com).

Eléments du contexte dans lequel l'association a évolué en 2020

Le fait marquant majeur de l'année 2020 est bien sûr la pandémie de Covid 19 qui a dramatiquement impacté le fonctionnement de l'ensemble des sociétés dans le monde (et perdue, comme chacun sait, dans l'année 2021 en cours). Ses causes systémiques : dégradation de la biodiversité, déforestation, industrialisation de l'élevage, commerce d'animaux sauvages et globalisation massive des échanges, ont-elles été suffisamment soulignées dans les principaux médias et les conséquences à la hauteur des enjeux ont-elles été tirées par les dirigeants ? A chacun de répondre à sa façon.

L'année a aussi vu arriver à son terme les travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat. Le sérieux, l'ambition et la cohérence des conclusions quasi unanimes de ces représentants de la société a surpris le pouvoir qui s'attendait à un brouet pour chien facile à traduire en "mesurettes" et l'a obligé à renier sa promesse de tout soumettre "sans filtre" au législateur ou au pays par voie référendaire. Cela s'est traduit par un projet de loi jugé avec une extrême sévérité par les citoyens de la Convention, de nombreux parlementaires¹ et les associations engagées dans ce dossier climat. L'argument des gouvernants pour refuser des mesures ambitieuses selon lequel la société n'y serait pas prête a été renversé de façon magistrale : la société veut avancer, les dirigeants freinent des quatre fers.

Un dossier important pour l'agriculture a progressé en 2020, celui des négociations sur la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne. Le bilan est consternant : la logique dominante de ce mécanisme reste largement de favoriser le quantitatif au détriment du qualitatif. Les subventions continuent à être attribuées, très majoritairement, en fonction de la taille des exploitations (nombre de hectares ou d'animaux d'élevage) et l'agroindustrie en est toujours l'une des grandes bénéficiaires². Nos adhérents, sensibilisés à ce thème par notre soirée publique du 21 mai 2019, ne manqueront pas d'être déçus.

Le changement de majorité politique de l'Eurométropole de Strasbourg suite aux élections municipales de 2020, susceptible de faciliter la réalisation des objectifs de notre association, est également à noter.

¹ " ... ce texte est un adieu à l'accord de Paris." Ronan Dantec, sénateur écologiste.

² <https://reporterre.net/L-agroindustrie-est-la-principale-beneficiaire-des-aides-europeennes-a-l-agriculture-denonce-une-campagne>

Notre association en 2020

La crise sanitaire a, sans surprise, massivement impacté négativement notre activité associative. La dynamique collectivement amorcée en 2019 a été brutalement arrêtée et cela semble parti pour perdurer au moins jusqu'à l'été 2021. Néanmoins, si cet évènement majeur a été très dommageable à notre développement associatif, nous nous sommes efforcés de continuer à injecter de l'énergie dans nos actions, le rapport d'activité ci-joint, préparé par notre secrétaire, en atteste. Nous avons profité de toutes les fenêtres d'ouverture entre les périodes de confinement pour agir selon le programme prévu en début d'année.

En 2021

Autant que possible, nos activités habituelles : formations et sorties naturalistes, chantiers nature, entretien de nos sites protégés, soirées thématiques, réunions du comité (1^{er} mardis du mois) et du bureau, seront réalisées. En plus de cela, nous mettrons l'accent sur deux thèmes :

- Le plan de restauration en trois volets de la biodiversité sur le ban de Geispolsheim (mises en protection des zones riches et sensibles identifiées sur le territoire, notamment la zone à hamsters ; protection des rives de l'Ehn et de l'Ergelsenbach ; programme ambitieux de plantation de haies) déjà évoqué dans le tract distribué à tous les habitants de la commune, en mettant à profit, notamment, l'opportunité du remembrement en cours.

- Le développement de l'outil associatif :
 - en poursuivant notre campagne de communication en direction des habitants afin de faire mieux connaître notre engagement, recruter de nouveaux membres et militants, rajeunir notre comité ;
 - en relançant la pratique du comité élargi en invitant l'ensemble des adhérents à participer à des réunions de qualité améliorée ;
 - en cultivant de bonnes relations avec la nouvelle municipalité ;
 - en nous ouvrant davantage à des collaborations avec des associations aux objectifs proches des nôtres, sur Geispolsheim (pêcheurs, arboriculteurs, ...) et au-delà (ANR Centrale, Apele Nature, Eschau Nature, Alsace Nature, ...).

Pour finir, je remercie chaleureusement les membres du comité, du bureau et l'ensemble de nos adhérents pour leur investissement en faveur de la biodiversité, du climat, de l'environnement en général.

Yves Holl
Président de l'ANR Geispolsheim

Rapport d'activités 2020

La vie de notre association a été beaucoup impactée par la situation sanitaire et les décisions gouvernementales (impossibilité de se rencontrer, d'organiser des sorties...). Pour rappel, le premier confinement a eu lieu du 17 mars au 11 mai et le deuxième du 30 octobre au 28 novembre.

Certains projets et activités ont dû être annulés ou reportés.

Organisation et vie de l'association

Assemblée générale 2020 : 7 janvier 2020

Le Comité a pu se réunir six fois (sur les onze réunions prévues) : 4 février, 3 mars, 7 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre et 1^{er} décembre (cette dernière a eu lieu en visioconférence).

Mise en place et fonctionnement du bureau de l'ANR. Ce bureau est composé du président, de la vice-présidente, de la trésorière et du secrétaire), avec une première réunion le 23 juin.

Accueil d'une réunion de l'ANR Générale le 23 juillet.

Dossiers suivis

Deux membres de notre association sont présents à la sous-commission communale d'aménagement foncier (réunions en mars, septembre et octobre). Il s'agit de traiter des questions liées au remembrement.

Un début de prospection naturaliste du ban de Geispolsheim a été réalisé. Cela nous permet de mieux nous rendre compte de la diversité et de la richesse relative des milieux (champs, forêt, zones d'eau) et de pouvoir élaborer des projets.

Mise en place de la commission « Restauration de la biodiversité sur le ban de Geispolsheim » (Yves Holl en est le responsable).

Au niveau de la communication, une équipe a travaillé sur la conception d'un site internet. Ce dernier est accessible depuis le 3 août : <http://www.natureriedgeispolsheim.fr/>.

Protection de la nature

Protection de la migration des amphibiens, sur le site situé au sud de Blaesheim : mise en place du ramassage le 21 février et interrompu prématurément le 20 mars. Cette opération est sous la responsabilité générale de Sébastien Didier (LPO) et localement de Maurice Schaeffer et implique Gérard Balbierer, Dany et Maurice Boutillier, Raymond Brenkle, Yvonne Brevers, Michel Diss, Cédric Hiegel, Yves Holl, Denis Mangold, Sylvie et Christian Minker, Michèle Schortanner.

Nombres d'amphibiens pris en charge dans le dispositif de protection

| Espèce | Nombre |
|-----------------------------------|--------|
| Crapaud commun Bufo Bufo | 269 |
| Grenouille rousse Rana Temporaria | 2112 |
| Total | 2381 |

Forte augmentation de grenouilles rousses collectées par rapport à l'année 2019

La première quinzaine de mars, nous avons également effectué le comptage des pontes des amphibiens sur le site du Lottel avec J.S. Carteron, de l'association BUFO, ainsi que le déplacement des pontes des mares superficielles vers des plus profondes.

Chantiers et activités

Plusieurs sorties ont été annulées.

Formation champignons : formation animée par Michèle Trémolières. Nous avons pu organiser uniquement une première soirée théorique le 15 septembre à laquelle 20 personnes ont participé. Malheureusement, le deuxième confinement a stoppé cet élan et nous n'avons dû reporter les sorties de terrain.

Le nettoyage de printemps organisé habituellement par la commune a été « transformé » cette année en nettoyage du patrimoine et a eu lieu le 19 septembre. Quelques membres de l'ANR y ont participé.

Animation auprès de jeunes :

Collège de Geispolsheim : sous la responsabilité d'Yvonne Brevers, projets d'aménagement d'un site (mare, végétalisation, habitat insectes...), construction et installation de nichoirs, sorties nature avec des élèves de 6^{ème}. Ces projets sont soit en suspens, soit en cours de réajustement.

Animation d'été avec l'Espace Jeunes d'Entzheim, du 28 au 31 juillet animée par Maurice Boutillier et Yvonne Brevers : aménagement d'un jardin, mise en place d'un hôtel à insectes, nichoirs.

Entretien de sites :

Chantier nature Lottel : 12 juillet, arrachage de Balsamines de l'Himalaya (environ 10 personnes participantes) et le 12 septembre (25 participants). Projet de cartographier les arbres et arbustes en lisière du Lottel.

Chantier nature Observatoire/Mare, le 23 mai (malgré un très mauvais temps).

Bernard Rollin

Secrétaire de l'ANR Geispolsheim

Rapport financier 2020

| RECETTES | | DÉPENSES | |
|---------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|
| Cotisations adhérent (rc) | 1315,00 | Cotisation ANR fédérale (dca) | 165,00 |
| Reversement LPO (rl) | 0,00 | Cotisation et abonnement LPO (dlp) | 0,00 |
| Ventes de graines (rvg) | 0,00 | Achat de graines (dg) | 0,00 |
| Abeilles et divers (ra) | 238,00 | Dépenses abeilles (da) | 135,03 |
| Subvention Lottel (rlo) | 0,00 | Dépenses LOTTEL (dlo) | 0,00 |
| Subventions (rs) | 0,00 | Réfection de passerelles (dpa) | 0,00 |
| Divers , dons (rd) | 180,08 | Divers + frais location salle (dp) | 735,88 |
| Intérêts (ri) | 24,73 | Taxe foncière et assurances(df) | 267,41 |
| | | Frais de communication (dcom) | 164,06 |
| | | Frais AG (dag) | 48,34 |
| | | Fête de Noël (dr) | 40,00 |
| | | | |
| TOTAL | 1757,81 | TOTAL | 1555,72 |
| BILAN 2020 | 202,09 | | |

EXERCICES ANTÉRIEURS

| Exercice | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------|-----------------|-----------------|--------------|----------------|---------------|----------------|-----------------|
| Recettes | 4290,00 | 1631,35 | 5790,30 | 6581,85 | 5149,26 | 6139,78 | 2681,50 |
| Dépenses | 6005,00 | 2747,72 | 5790,47 | 5084,65 | 5310,39 | 6712,24 | 4360,17 |
| Bilan | -1715,00 | -1116,37 | -0,17 | 1497,20 | 161,13 | -572,46 | -1678,67 |
| En caisse | 3840,00 | 2722,93 | 2722,76 | 4219,96 | 4093,08 | 3520,62 | 1841,95 |

| Exercice | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|----------------|-----------------|
| Recettes | 7398,18 | 5751,78 | 4438,42 | 4377,29 | 5313,26 | 10073,37 | 6845,29 |
| Dépenses | 4292,87 | 5402,57 | 3294,07 | 4916,76 | 5067,74 | 4888,85 | 10598,65 |
| Bilan | 3105,31 | 349,21 | 1144,35 | -539,47 | 245,52 | 5184,52 | -3753,36 |
| En caisse | 4896,33 | 5296,47 | 6440,82 | 5901,35 | 6146,87 | 11331,39 | 7578,03 |

| Exercice | 2017 | 2018 | 2019 | 2020,00 |
|--------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| Recettes | 3954,42 | 3110,63 | 2646,95 | 1757,81 |
| Dépenses | 4894,16 | 1937,34 | 2044,01 | 1555,72 |
| Bilan | -939,74 | 1173,29 | 602,94 | 202,09 |
| En caisse | 6638,29 | 7811,58 | 8414,52 | 8616,61 |

Muriel Pidancier
Trésorière de l'ANR Geispolsheim

Rapport de la commissaire aux comptes

En exécution du mandat que la dernière Assemblée Générale nous a confié, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes correspondant à l'année 2020.

En l'absence excusée de Jacques Fernique, j'ai pu procéder au contrôle des comptes de l'ANR en consultant l'ensemble des documents.

Sur la base de la consultation des relevés bancaires, des pièces justificatives et du tableau récapitulatif établi de façon claire, je peux affirmer sans réserve que les comptes de l'ANR sont tenus avec rigueur et régularité et qu'ils sont tout à fait conforme aux règles en vigueur.

La trésorière Muriel Pidancier mérite nos très vifs remerciements pour son excellent travail qui permet un contrôle efficace, rapide, facile.

En conséquence l'Assemblée générale peut lui donner quitus pour son travail.

Geispolsheim, le 24 février 2021

Eléonore Hirn

Election des membres du comité

Candidats :

Gérard Balbierer
Yvonne Brevers
Maurice Boutillier
Michel Diss
Yves Holl
Bernard Maier
Muriel Pidancier
Bernard Rollin
Simone Rolling
Maurice Schaeffer

Nous proposons aux adhérents un vote bloqué sur l'ensemble de ces candidats.
Le Bureau (président, vice-président, trésorier, secrétaire) sera désigné lors de la prochaine réunion du Comité. Les adhérents seront informés de sa composition.

Renouvellement de la commissaire aux comptes

Madame Eléonore Hirn accepte de solliciter de l'Assemblée Générale le renouvellement de son mandat de commissaire aux comptes.

Il serait souhaitable de lui associer un autre commissaire. L'appel à candidatures ayant été infructueux, nous le renouvelerons et, en cas de succès, demanderons aux adhérents d'accepter que sa nomination soit confiée à la responsabilité du Comité jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Cotisation 2021

Le Comité propose de maintenir la cotisation à son niveau actuel de 10 € par an.

.../...

MODALITES DE VOTE

Chaque membre de l'ANR Geispolsheim est invité à voter sur :

- Le rapport moral
- Le rapport d'activités
- Le rapport financier, valant quitus à la trésorière
- Le renouvellement du Comité (vote bloqué)
- Le renouvellement du mandat de la Commissaire aux comptes
- Le montant de la cotisation 2021

A chacun il est loisible de donner des explications de vote par courriel (anrgeis@gmail.com) ou directement comme commentaire sur le site du vote.

Pour voter, cliquez sur le lien : <https://framadate.org/anrgvotesag2021>

Explications

Chaque case correspond à un des votes mentionnés ci-dessus. Le survol d'une case avec la souris fait apparaître l'image suivante :



Pour voter "POUR", cliquer sur :



Pour voter "CONTRE", cliquer sur :



Pour s'abstenir, cliquer sur :



Pour ne pas prendre part au vote, cliquer sur



Date limite de vote : dimanche 4 avril 2021

.../...

Résultats du vote :

Nombre de votants : 40

| | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|--------------------------------------|------|--------|------------|
| Rapport moral | 40 | 0 | 0 |
| Rapport d'activités | 40 | 0 | 0 |
| Rapport financier | 39 | 0 | 1 |
| Election du comité | 40 | 0 | 0 |
| Renouvellement réviseurs aux comptes | 39 | 0 | 1 |
| Cotisation 2021 | 40 | 0 | 1 |

Le comité a procédé à l'unanimité moins une abstention à l'élection du bureau suivant :

Président : Yves Holl

Vice-présidente : Yvonne Brevers

Trésorière : Muriel Pidancier

Secrétaire : Bernard Rollin

Les autres membres du comité ont donc le statut d'assesseurs et assesseuses :

Gérard Balbierer

Maurice Boutillier

Michel Diss

Bernard Maier

Simone Rolling

Maurice Schaeffer

Réviseurs aux comptes :

L'Assemblée générale a renouvelé le mandat de réviseuse aux comptes de madame Eléonore Hirn.

Un appel a été fait après l'AG pour ne pas laisser madame Hirn isolée dans cette fonction. Il a produit les candidatures de madame Christiane Ubrig et de monsieur Michel Brevers, toutes deux acceptées par le comité avant leur validation officielle par l'AG de l'année prochaine.

Cotisation :

Un membre du comité a fait remarquer, à juste titre, que le montant de la cotisation n'était pas du ressort de la section de Geispolsheim mais de l'ANR centrale. Dont acte.

Le montant de la cotisation n'ayant pas été modifié, le problème a été considéré comme mineur.